

DEC_2026_02

Décision du Président

Candidature au titre du mécanisme ELENA

Le Président du Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie ;

Vu les statuts du syndicat départemental d'énergie de la Savoie, notamment son article 5 ;

Vu la délibération du Comité syndical CS 4-13-2024 du 12 décembre 2024 définissant les délégations permanentes au bureau syndical et au Président ;

Considérant le souhait du SDES d'intensifier son soutien aux collectivités dans la mise en œuvre de projets ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments publics et d'optimisation de l'éclairage public, de mise en place de réseaux de chaleur urbain et d'installation de panneaux photovoltaïques intégrées aux bâtiments, leviers essentiels pour réduire durablement les consommations à l'échelle de la Savoie ;

Considérant l'opportunité que représente le mécanisme ELENA (European Local ENergy Assistance) pour soutenir et accélérer la bonne mise en œuvre d'investissement en faveur de l'amélioration de l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'accroissement de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique.

DÉCIDE

Article 1^{er} : De valider le projet de dépôt d'un dossier de candidature auprès de la Banque Européenne d'Investissement au titre du mécanisme ELENA.

Article 2 : La Directrice des services est chargée de l'application de la présente décision.

La Motte-Servolex,